

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

05/10/2017

Dossier complet le :

05/10/2017

N° d'enregistrement :

2017-5443

1. Intitulé du projet

Projet de construction d'une serre agricole

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

EARL de BERNJEAN

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Bitaubé Jean-Hugues

RCS / SIRET

338 000 094 000 15

Forme juridique

E A R L.

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

0 0 0

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39	Projet de construction d'une serre agricole à chapelles de 21 600 m ² de surface totale à cumuler avec une serre existante conservée de 15 744 m ² (surface de plancher totale après travaux de 37 344 m ² , inférieure à 40 000 m ²) après suppression de 16 718 m ² de serres à tunnels, sur un terrain agricole au lieu-dit "Le Baron" dans la Commune de Thouars sur Garonne 47 230, cadastré section A, parcelles N°1524 de 59 024m ² (soit 5ha 90a 24 ca) soit terrain compris entre 5 et 10 ha

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Voir pièces graphiques jointes

4.2 Objectifs du projet

Permettre à l'activité de l'EARL, de développer et pérenniser son activité par la possibilité d'améliorer et d'augmenter la culture de fraises hors sol

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le terrain d'assise de la future serre ne sera pas terrassé, car il est plat et déjà en partie occupé par des serres (à chapelle ou tunnels) à démolir.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Cette Serre viendra donc en complément de l'activité déjà existante de l'EARL de BERNJEAN en lui permettant de produire et commercialiser, des fraises hors sol, sur une période la plus longue possible, dans l'année.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Ce projet sera soumis à une demande de permis de construire qui sera déposée dès que la décision de la DREAL concernant ce projet, sera connue.

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de la nouvelle serre: 21 600 m ² Surface des serres à démolir: 16 718 m ²	Surfaces exprimées en m ²
Surface de la parcelle sur laquelle sera construite la nouvelle serre: 59 024m ²	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

à "Le Baron"
47 230 Thouars sur Garonne

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 ° 19 ' 35.5 " Lat. 44 ° 15 ' 45 " _

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. _ ° _ ' _ " _ Lat. _ ° _ ' _ " _

Point d'arrivée :

Long. _ ° _ ' _ " _ Lat. _ ° _ ' _ " _

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

La serre à chapelles existante à conserver (d'une surface de 15 744 m²) a fait l'objet d'un permis de construire déposé en 2014 après dépôt d'un dossier étude d'impact au cas par cas déposé auprès de la DREAL, sous la Référence F07214P0288 avec arrêté en date du 14 Novembre 2014

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	X	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	X	<input type="checkbox"/>	PPRI de Garonne en date du 29 11 2013
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	X	
Dans une zone de répartition des eaux ?	X	<input type="checkbox"/>	Confluence de la Garonne et de la Baïse
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	X	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	X	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	X	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	X	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	X	Terrain agricole restant à vocation agricole
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	X	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	X	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	X	

	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	X	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	X	<input type="checkbox"/>	Rejet des eaux pluviales dans le milieu naturel (noue naturelle existante recevant déjà les EP des serres à supprimer) faisant office de bassin de rétention.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	X	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	X	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

La serre à chapelles existante à conserver (d'une surface de 15 744 m²) qui a fait l'objet d'un dépôt d'un dossier étude d'impact au cas par cas déposé auprès de la DREAL, sous la Référence F07214P0288 avec arrêté en date du 14 Novembre 2014 concluant que l'Etude d'impact n'était pas justifiée pour un tel projet.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous pensons que ce projet peut-être dispensé d'une étude d'impact compte-tenu des réponses aux questions qui précèdent et compte-tenu de la surface du projet.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

à Thouars sur Garonne

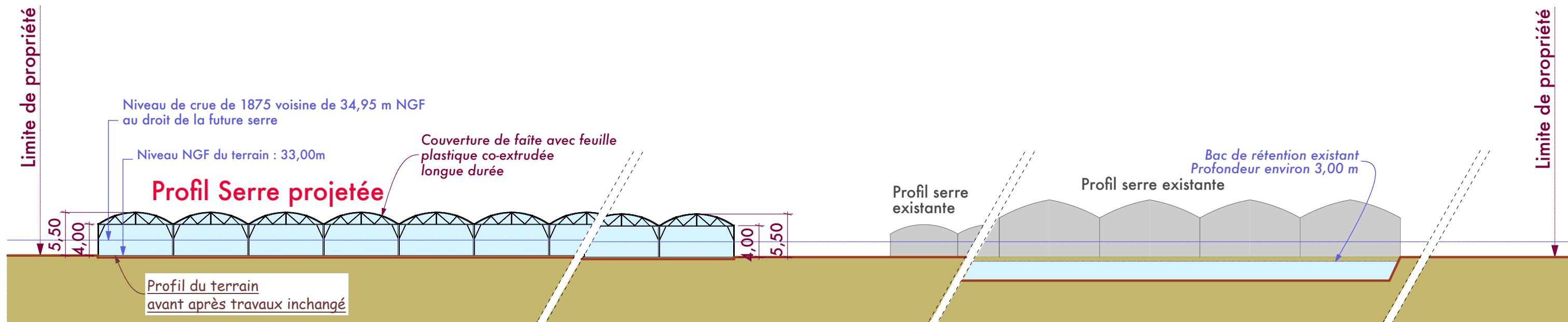
le,

03 Octobre 2017

Signature

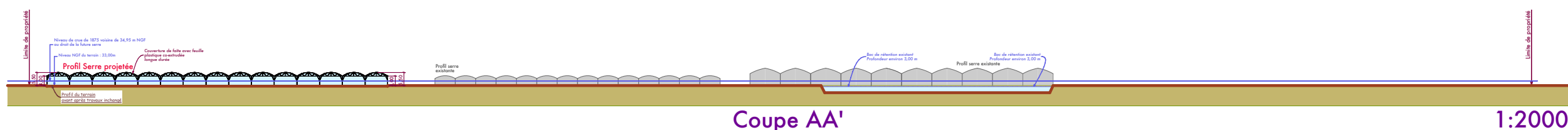


Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus



Coupe AA'

1:500



Coupe AA'

1:2000

1 - Etat initial du terrain :

Le terrain d'assise de ce projet est situé en zone rurale, sur une zone de plaine comprise entre la Garonne et son affluent la Baïse, dans la Commune de Thouars sur Garonne au lieu-dit "Le Baron", sur un terrain agricole déjà occupé par des serres à chapelles, couvertes en plastique translucide. Ce terrain est accessible par la voie communale N°5 de "Pétis" ou par la voie communale de "la Plaine" et le chemin rural du "Bas de Lacombe". La construction de cette nouvelle serre ne nécessitera pas de nouveaux raccordements sur les réseaux publics.

2 - Présentation du projet :

Aménagement prévu pour le terrain.

La construction de cette Serre n'entraînera pas de modification du relief du site, la serre sera implantée à l'emplacement occupé actuellement par des serres à chaelles ou tunnel destinées à être démolies. La nouvelle Serre sera implantée sur une parcelle bordée, en limite Sud-Est, par des parcelles sur lesquelles se trouvent déjà des serres dont une de 15744 M2 d'un gabarit supérieur à celui de la serre projetée, l'impact visuel de la serre projetée sera ainsi très limité.

Organisation, composition et volumes des constructions nouvelles.

Ce type de Serre est composé de travées de 960 cm de largeur, délimitées par des séries de chéneaux EP situés à 400 cm du sol, surmontées de voûtes en ogives dont le faitage culmine à 550 cm du sol. L'ensemble de ces travées mitoyennes, couvertes en plastique translucide blanc, constitue une Serre, accessible par des portes coulissantes située en façades latérales, ventilée par des ouvertures d'aération, motorisées, positionnées en couverture.

Clôtures, végétation et aménagements situés en limite de terrain. Espaces libres et plantations :

Ce type de structure a l'avantage de ne pas ménager d'espaces résiduels, envahis par les herbes folles et difficiles à nettoyer. Les eaux pluviales, sont récoltées systématiquement par un réseau de chéneaux EP intégrés à la structure de la Serre, elles transitent ensuite par un réseau en sol enterré et sont évacuées vers une réserve naturelle existante (légère déclivité) au Sud-Est de la future serre. Cette réserve naturelle se déverse par trop plein dans un réseau de fossés EP existant, se déversant dans la Baïse.

La surface libre sur la parcelle, sera conservée en surface utilisée en zone de manoeuvre ou en surface agricole.

Les parties basses des façades et des pignons de la serre (sur 220 cm de hauteur) seront équipées de parois relevables pour permettre le passage du courant en période de crues.

Nota: les parties relevables seront à commandes manuelles pour être manoeuvrables, même en cas de panne électrique.

Nota: Les serres projetées remplaceront des serres tunnels existantes à démolir, qui occupent le même emplacement et quasiment la même emprise au sol et qui ne sont pas équipées de parois relevables.

Matériaux et couleurs des constructions.

La couverture de l'édifice sera du type plastique translucide longue durée, de même que l'habillage des façades latérales, les parties hautes des pignons ainsi que les remplissages des portes coulissantes, seront en polycarbonate alvéolaire rigide.

Accès au terrain et aux aires de stationnement :

Le terrain et la Serre sont accessibles par des voies carrossables accessibles aux engins agricoles, la nouvelle serre ne nécessitera pas de modification de ces voies. Les emplacements de manoeuvre pour les véhicules agricoles existent de même que les surfaces de stationnement, ils seront conservés.

Nota: Les produits vulnérables, coûteux ou polluants seront stockés à une côte supérieure à celle de la crue de référence, dans un bâtiment dédié à cet usage, il n'est pas prévu de les stocker dans la nouvelle serre.

Plan de Situation



Situation du projet
au lieu dit "Le Baron"

Thouars sur
Garonne

Echelle : 1/6700



Commune de Thouars sur Garonne Dépt 47

Maitre
d'Ouvrage:

EARL de BERNJEAN

Affaire:

Construction d'une Serre Agricole

Adresse:

"Le Baron" 47 230 Thouars s/Garonne

APS

DOSSIER
Etude d'impact au cas par cas

PIECES GRAPHIQUES

DOSSIER DREAL AQUITAINE

Le Maître d'Ouvrage:

EURL de Bernjean
M. Bitaubé Jean-Hugues
"Pirette"

47 230 Thouars sur Garonne
Mobile: 06 80 35 13 18

SIGNATURE

CACHET



GRATTIERI Jean-François
ARCHITECTE D.P.L.G.
4 Bis rue du ruisseau
47 220 ASTAFFORT
Tél: 05 53 67 13 97

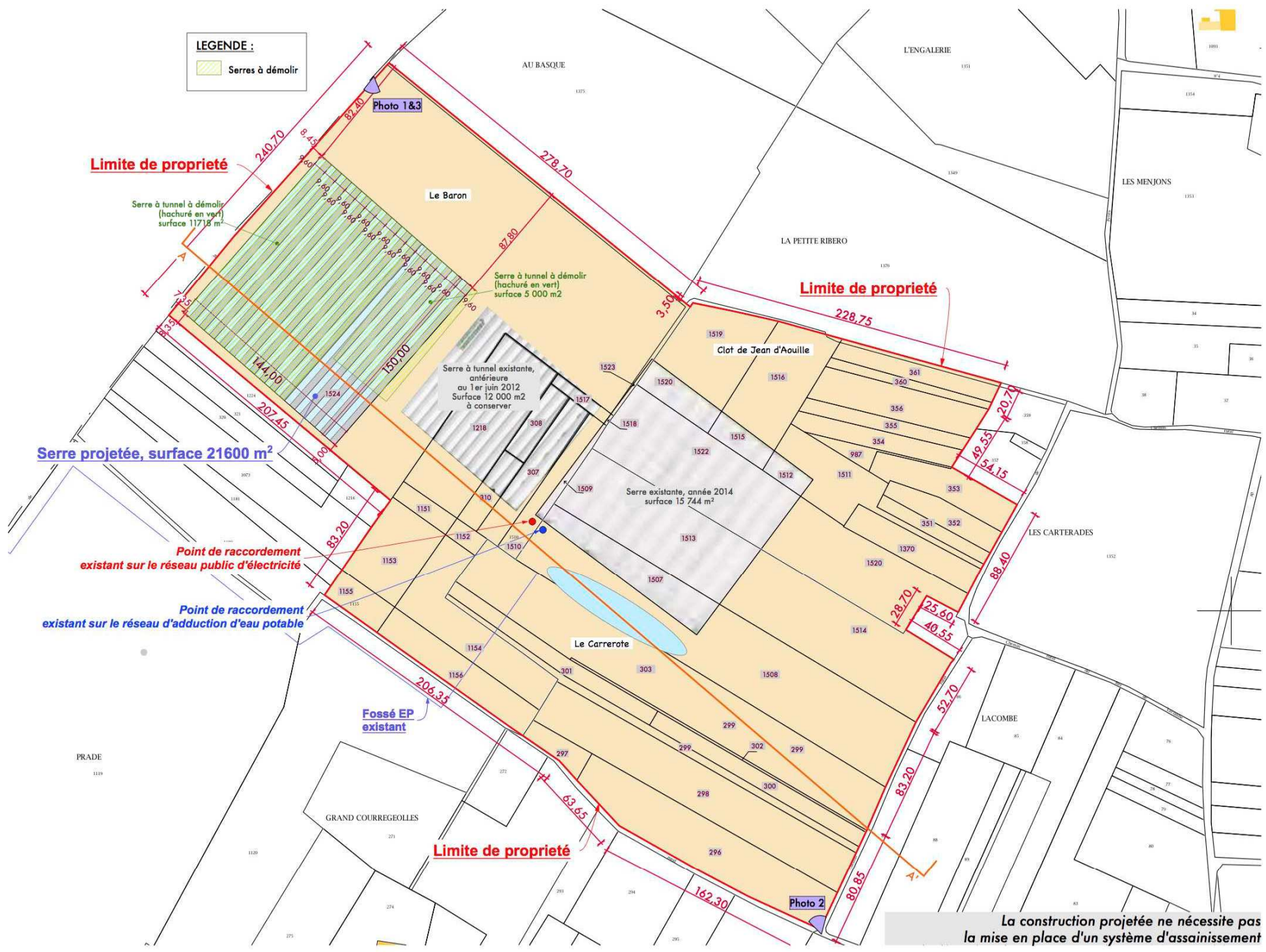
Email: jean-francois.grattieri@wanadoo.fr
Site internet: <http://www.architecte-grattieri.com>







LEGENDE :
Serres à démolir



La construction projetée ne nécessite pas la mise en place d'un système d'assainissement



Photo du site



Insertion dans le site



A 2
Photos des serres à démolir
dans leur environnement proche



PC 7
Photo du terrain et des serres dans leur
environnement proche



PC 8
Photo du terrain et des serres
vues du lointain